

Analyses 2009



**Le Président Fujimori jugé,
la lutte contre l'impunité progresse**

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Le Président Fujimori jugé, la lutte contre l'impunité progresse

Le mardi 7 avril 2009, le pouvoir judiciaire péruvien, par l'entremise de la Cour Suprême, a prononcé la condamnation de l'ex-président Fujimori, qui écope de 25 ans de prison ferme. Il a été reconnu comme responsable de crimes contre l'humanité commis pendant la guerre civile qui a fait plus de 70 000 victimes entre 1980 et 2000, une large majorité d'indigènes payant un lourd tribut.

Pendant ce conflit, les mouvements terroristes (dont celui du Sentier Lumineux) ont été responsables de 54% des cas de violations des Droits humains. A cette barbarie, les forces de l'ordre du pays ont répondu par une violence démesurée causant de nombreuses bavures et des milliers de morts et disparus. Sans compter les nombreux déplacés coincés entre deux feux, tentant d'échapper à la violence. Pour certains, cette réponse était un mal nécessaire pour combattre le terrorisme. C'est d'ailleurs sous la Présidence d'Alberto Fujimori qu'Abimaël Guzman, chef du Sentier Lumineux, a été arrêté.

Mais la lutte contre le terrorisme ne peut excuser l'extrême violence ni les atteintes aux Droits humains de la part de l'appareil étatique.

Violation des Droits humains, corruption, fraude électorale...Pendant de nombreuses années, Alberto Fujimori a réussi à fuir ses responsabilités. En mettant en avant sa co-nationalité japonaise, il s'est évadé au Japon en 2000. Ce n'est que 7 ans plus tard, après une longue campagne internationale, que le Chili, où l'ex-Président était de passage, l'a extradé pour qu'il soit jugé au Pérou. Son procès a débuté en décembre 2007.

Fujimori était accusé d'avoir utilisé des escadrons de la mort pour venir à bout des mouvements terroristes péruviens et ce aux dépens de victimes innocentes soupçonnées d'avoir des liens avec les terroristes.

Même si la liste des exactions est beaucoup plus large, l'ex-Président a été concrètement jugé pour trois dossiers. Le cas de Barrios Altos : en 1991, soupçonnant qu'une fête était donnée en lien avec le Sentier Lumineux, le groupe « Colina » (groupe militaire créé par le Service national de renseignements) entre dans une maison privée et tue 15 personnes, dont un enfant de 8 ans. Le cas de l'Université de La Cantuta : en 1992, ce même groupe paramilitaire entre dans l'Université et enlève 9 étudiants et un professeur supposés appartenir au Sentier Lumineux. Aucun ne surviva.

Enfin, le troisième cas porte sur l'utilisation de la caserne générale de l'armée comme lieu de détention arbitraire des opposants au régime dictatorial. Tortures et exécutions arbitraires y étaient monnaie courante.

Les nombreux témoignages récoltés lors de ces longs mois de procès, émanant notamment de certains membres du groupe « Colina », ont démontré que Fujimori était non seulement au courant des méthodes utilisées mais aussi qu'il donnait son aval politique aux actions militaires conduites en marge de la légalité.

Il convient de mesurer l'importance de l'issue de ce procès. Tout d'abord, c'est la première fois qu'un ex-chef d'Etat élu démocratiquement et ensuite jugé dans son propre pays est reconnu coupable de crimes contre l'humanité, ainsi que comme « auteur indirect » d'exactions commises contre les populations civiles. Ceci constitue un cas sans précédent de

justice internationale qui devrait ouvrir la porte à d'autres procès de chefs d'Etats responsables de crimes semblables.

D'autre part, il est important de souligner que la population péruvienne est sortie totalement traumatisée de ces 20 années de conflit. La sentence exemplaire prononcée par la Cour Suprême participe ainsi au processus collectif de travail de mémoire qui implique une prise de conscience, nécessaire à une véritable réconciliation durable. La réconciliation nationale est synonyme non seulement de justice et de réparation mais également d'équité pour tous ses citoyens.

Le procès intenté à Alberto Fujimori faisait partie des recommandations émises par la *Commission Vérité Réconciliation* (CVR) du Pérou, organe créé avec l'objectif de tirer au clair les faits et les responsabilités de la violence, pour que de telles horreurs ne se reproduisent plus. Mais ce procès ne doit cependant pas être unique. Il doit contribuer à l'ouverture de nouvelles enquêtes judiciaires contre les auteurs des violences et être le symbole d'une volonté globale de changement.

Alan Garcia, le Président actuel, avait été pointé du doigt par le rapport de la CVR pour la responsabilité portée par son gouvernement alors qu'il exerçait son premier mandat de 1985 à 1990 (Luis Giampietri, est un de ses amiraux accusé d'avoir exécuté froidement des prisonniers politiques en 1986). Malgré cela, l'Etat péruvien n'a pas le choix : il doit continuer à imprimer des avancées significatives pour que ne restent pas impunis les nombreux autres cas de violations de Droits de l'Homme commis pendant ce conflit.

A cet égard, un membre de l'appareil judiciaire péruvien nous faisait part de son inquiétude lors d'une récente rencontre qui s'est tenue à Bruxelles à l'initiative de la *Plateforme Europe Pérou (PEP)* : « *La situation des Droits de l'Homme a empiré depuis l'arrivée au pouvoir d'Alan Garcia. Pourtant, sous la présidence d'Alejandro Toledo (2001-2006), de nombreux procès avaient été ouverts, ce qui avait permis de condamner des criminels qui avaient commis des crimes inhumains pendant la guerre civile* ». Cet ancien juge que nous avons interrogé a été récemment rétrogradé de ses fonctions, en raison de son zèle à vouloir à tout prix juger des anciens responsables militaires soupçonnés. « *De plus, l'Etat cherche même à ternir mon image en me qualifiant de terroriste. Ce qui est absurde, car j'ai déjà instruit de nombreux dossiers ciblant aussi des anciens terroristes* ». Ce témoin de nous glisser ensuite à l'oreille : « *Pour l'instant, la situation est tellement catastrophique, que nous attendons que l'orage passe. Mais quand nous regardons qui pourrait succéder à Garcia, nous ne voyons personne capable d'assurer une transition en faveur des Droits humains. Cela m'attriste. D'autant que les gens ont peur. Beaucoup de mes collègues autrefois partisans d'une véritable justice n'osent plus désormais aller à l'encontre des désirs du Président...* »

Une éclaircie se présente néanmoins. Le gouvernement péruvien vient de donner son aval à la construction d'un Musée de la Mémoire qui devra porter le nom de *Yuyanapaq* (se souvenir, en langue quechua). Ce lieu servira à célébrer la mémoire des victimes du conflit. Cela n'a pas été sans peine. D'abord rejetée, la donation de deux millions de dollars offerte par l'Etat allemand pour l'érection de ce bâtiment a été finalement acceptée, grâce à l'intervention dans la presse de l'écrivain Mario Varga Llosa qui déclarait : « *Nous avons besoin d'un Musée de la Mémoire pour combattre l'aveuglement et l'intolérance qui permettent à la violence politique de se déchaîner* ».

Désormais, le gouvernement a nommé une commission de haut niveau, présidée par Llosa chargée d'étudier les modalités. Le défi est énorme. En effet, le Président Garcia exige que soit également honorée la mémoire des militaires tombés au combat contre les différents

groupes terroristes. Même s'ils ne sont qu'une poignée par rapport aux milliers d'indigènes tués, le gouvernement en fait son cheval de bataille. Cette dernière sortie du Président a provoqué l'ire des associations de Droits humains du Pérou, qui voient dans cette manœuvre une tentative de diversion de la part de l'appareil étatique.

La *Commission Justice et Paix* soutient l'édification de ce musée qui participera au travail de mémoire, indispensable à la réconciliation du peuple péruvien. Mais ce ne sera pas suffisant. Il faut aussi que justice et vérité soient faites. Ainsi, *Justice et Paix* se joint également aux associations de défense des Droits humains péruviennes qui luttent chaque jour pour continuer à faire traduire devant la loi les responsables de crimes contre l'humanité commis pendant la période de la guerre civile.

Santiago Fischer
Chargé de projets à Justice et Paix
Avril 2009